



La Lettre d'Argentine

Vendredi 5 novembre - Salle Bramafan



17h30

Film d'animation
Réalisé par Linda Hambäck
Durée 1h12

20h30

Comédie
Réalisé par Samuel Benchetrit
Durée 1h47

Avec François Damiens, Ramzy Bedia, Vanessa Paradis



Tarif : 5€ / Réduit



Pneus neige obligatoires

La loi Montagne II du 28 décembre 2016 et son décret d'application du 18 octobre 2020 s'applique cette année, du 1er novembre au 31 mars, les véhicules légers, les utilitaires et les camping-cars devront avoir :

- Soit 4 pneus hiver notés « 3PMSF » avec le logo sur le flanc du pneu (3 sommets et un flocon de neige)
- Soit 4 pneus 4 saisons
- Soit des équipements (chaines en métal ou textile) pour les deux roues motrices au minimum

Les poids-lourds sans remorque ni semi-remorques ainsi que les cars et autobus sont soumis aux mêmes règles.

En revanche, les poids-lourds avec remorque ou les semi-remorques devront être équipés de chaines à neige sur au moins deux roues motrices.



Les conducteurs ne respectant pas cette nouvelle norme s'exposeront à une amende de quatrième classe, soit 135 euros, ainsi qu'à une immobilisation possible de leur véhicule.

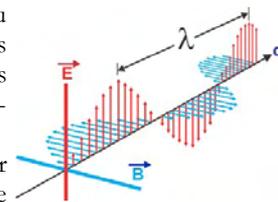
Dernière nouvelle : Sauf épisode de perturbation qui obligerait les préfets à prendre des mesures particulières, le gouvernement accordera une tolérance d'un an concernant l'amende de 135€.



Mesure des champs électromagnétiques

Nous avons reçu le compte-rendu détaillé des mesures réalisées dans l'école durant l'été. Ces mesures montrent que nous sommes très en-dessous des limites légales.

Vous trouverez ce compte-rendu sur le site de la mairie sous la rubrique « Vie communale » puis « Environnement » et enfin « Champs électromagnétiques ».



Plus de téléphone ou d'Internet ?

Câble arraché, décroché de son poteau, câble coupé, que faire ? Bien sûr, vous pouvez faire un signalement au service client d'Orange (mode de contact sur votre facture Orange) mais n'oubliez pas de le signaler également à la mairie qui fera remonter ce problème à la Direction régionale d'Orange. Espérons que la fibre résolve ces soucis (vœu pieux) mais cette fibre est en retard, encore et toujours.

Que devient le stade de Marcantoux ?

Que devient l'aménagement du stade de Marcantoux ? Nous n'avons pas enterré le projet mais il a fallu répondre à d'autres urgences.

Lors du sondage réalisé l'an dernier sur 22 réponses, 12 étaient en faveur d'un skate-park ou/et d'un pump-track, 3 demandaient un jeu araignée, 3 un terrain de pétanque, 2 souhaitaient une piste de roller. Enfin la tyrolienne, l'anneau d'athlétisme et les jeux d'équilibre ont remporté chacun 1 suffrage.



Nous souhaitons réaliser un aménagement qui réponde aux vœux du plus grand nombre d'entre vous. Il sera certes modeste mais espérons-le agréable pour tous. Vous serez, dans la mesure du possible, associés à la réflexion.



Nous prévoyons d'animer autour du four à pain la matinée du samedi 4 décembre.

Une activité d'une marche-relais et des jeux de ballons au niveau du City Park peuvent être mise en place si nous sommes nombreux à nous engager. On pourra poursuivre avec la descente aux flambeaux de Bonvillaret et une soirée conviviale au foyer rural d'Aiguebelle.

Les bénévoles des associations d'Argentine intéressés par cette initiative sont priés d'appeler Patrick REFFET au 07 85 52 84 37.